

REVUE DE PRESSE – JEUDI 27 NOVEMBRE 2008

Actualité nationale - initiative

→ L'Hebdo, 27.11.2008, LA LETTRE OUVERTE DE JACQUES NEIRYNCK À HUGO FASEL, p. 68

Mon cher Hugo,

Tu as effectué une digne sortie du Conseil national en te consacrant désormais à cette œuvre de bienfaisance qu'est Caritas. Je n'ai que de l'admiration pour son action, j'ai de sérieuses réserves sur la façon dont elle se procure ses ressources. Le bulletin de Caritas Vaud d'octobre 2008, intitulé simplement *Le Journal*, comprend deux éléments qui contredisent le but même de Caritas: un formulaire et l'éditorial.

Tout d'abord, un formulaire de récolte des signatures pour l'initiative populaire fédérale: «Pour des jeux d'argent au service du bien commun». Cet intitulé qui mélange deux objectifs contradictoires: la dissémina-

tion de machines à sous en milieu populaire; leur retombée positive pour les bonnes œuvres. Présenter la corruption de la population comme une contribution au bien commun est pervers.

Les 700 machines à sous, dites Tactilo, répandues dans 400 bistrotts de Suisse romande, ont pour but et pour effet d'inciter des consommateurs désœuvrés à se transformer en accros du jeu. Les pertes des joueurs à cet attrape-nigaud sont montées de 19 à 99 millions entre 1999 et 2005. Or, la Commission fédé-

rale des jeux ne veut plus de ces 400 minicasinos répandus dans la nature. Les machines à sous doivent être cantonnées aux seuls casinos. Mais l'argent col-

lecté par ceux-ci est alors perdu pour les bonnes œuvres. Dès lors les responsables de ces œuvres sont

instrumentalisés par la Loterie romande pour sauvegarder ce pactole.

Non seulement vous avez laissé le comité d'initiative utiliser votre bulletin comme support de son initiative politique, mais le président Paul Zimmermann s'est aussi fendu d'un éditorial recommandant la signature de cette initiative, voire à jouer «modérément». Ce faisant, Caritas s'engage sur la fausse voie, dont tous les moralistes depuis des siècles ont signalé le danger. Le mal est le mal et il ne cesse pas de l'être, parce que l'on en attend quelque retombée positive.

Si on n'admet pas ce principe, il faut alors encourager la consommation de tabac, parce que les taxes financent l'AVS et parce que la fumée abrège la vie de certains pensionnés, en améliorant de la sorte l'équilibre financier de cette institution. On peut soutenir la fabrication de mines ou de munitions à fragmentation par les emplois que cela représente. *Infrarouge* a mis jadis en scène la vertueuse indignation de tenanciers de cabarets, exigeant le droit de recruter des danseuses venues de l'Est pour préserver leurs entreprises et leurs emplois.

Peu importe que la Loterie ait versé 1 180 000 francs en huit ans à Caritas. La somme ne change rien au principe. Serait-ce 10 millions que cela ne changerait rien. Caritas est porteur d'une valeur essentielle: la solidarité avec les plus pauvres. Si elle s'acoquine avec ceux qui créent des cas sociaux et qui ruinent des ménages modestes, elle apparaît comme une maison divisée contre elle-même, celle dont l'Écriture dit qu'elle périra. A côté de l'éditorial prônant le jeu, le même bulletin publie un article stigmatisant les mécanismes de surendettement des ménages modestes. On en vient à se demander si c'est un gag. La question est dès lors simple: Caritas est-elle dirigée par des naïfs ou des cyniques? o JACQUES NEIRYNCK

**Si Caritas
s'acoquine
avec ceux
qui créent
des cas sociaux,
elle apparaît
comme
une maison
divisée
contre
elle-même.**

LOTÉRIE ROMANDE ► L'institution a présenté hier son action au bénéfice de l'utilité publique. Menacée de démantèlement, elle a lancé une initiative populaire fédérale. Explications et témoignages.

LYSIANE FOURNIER

La délégation valaisanne de la Loterie romande a distribué plus de 25 millions de francs de soutien à des projets d'utilité publique en 2007. Hier, cette même délégation présentait son action aux médias. Léonard Gianadda, président de la Fondation Gianadda, et Isabelle Milliod, responsable du centre François-Xavier Bagnoud de soins palliatifs à domicile, étaient présents pour témoigner des bienfaits de l'aide financière accordée par la Loterie romande (voir encadrés).

**Objectif:
200 000 signatures**

En effet, la Loterie romande «soutient le développement social, économique et culturel de notre canton», comme l'a rappelé Jean-Maurice Favre, le président de la délégation. «Nous souhaitons donc informer l'opinion publique de nos activités», poursuit le président. À ce jour, des menaces de démantèlement pèsent sur les loteries suisses, ainsi que sur le système de redistribution des bénéfices à la collectivité. Une récolte de signatures a été lancée en faveur d'une initiative populaire fédérale «Pour des jeux d'argent au service du bien commun». 170 000 signatures ont déjà été récoltées à l'heure actuelle. «Normalement

100 000 signatures suffisent pour déposer une initiative. Nous voulons arriver à un total de 200 000 signatures. Cela montre que notre initiative est constructive. Il est plus facile d'interdire que de construire...», a affirmé quant à lui José Bessard, le secrétaire général du comité d'initiative.

«Pour encourager la relève»

L'initiative vise à éviter le démantèlement des loteries d'utilité publique. Elle souhaite également empêcher la privatisation des bénéfices. Les pressions se font de plus en plus fortes. La Loterie romande apporte son aide à différents domaines. «Pour obtenir un don, il faut envoyer une demande à l'organe de répartition des bénéfices de la Loterie romande. Nous traitons les demandes les unes après les autres, dans l'ordre d'arrivée», a encore expliqué Jean-Maurice Favre. Plus concrètement, la Loterie romande soutient, entre autres, le sport amateur et le sport d'élite confondus à hauteur de 130 millions de francs. «Le sport est particulièrement menacé sans ce soutien puisque cette aide permet notamment d'encourager la relève», a noté José Bessard.

335 millions de francs distribués depuis 1937

Une majeure partie du bé-

néfice des grandes loteries est affectée à la culture et au domaine social. Pour les personnes engagées dans ces domaines, la suppression de l'aide de la Loterie romande serait catastrophique. «Dans le canton du Valais, depuis la création de l'institution en 1937, plus de 335 millions de francs ont été distribués à l'utilité publique valaisanne», a souligné Jean-Maurice Favre. Il a aussi précisé que la Loterie romande génère près de six cents places de travail, avec près de cinq cents points de vente. Nous pouvons donc imaginer les conséquences d'un éventuel démantèlement.

Les Valaisans bons joueurs

«Les Valaisans sont de loin les meilleurs joueurs de Suisse romande», s'est réjoui Jean-Maurice Favre. En 2007, ils ont consacré en moyenne 259 francs aux jeux de la Loterie romande. Les bénéfices de la Loterie romande sont ensuite répartis par canton. Le Valais a donc profité de 18 % de cette manne, soit 25 millions de francs. Ne reste donc plus qu'aux Valaisans à gratter encore et encore!





Grâce au zèle des joueurs valaisans, divers projets d'utilité publique du canton ont pu bénéficier de 25 millions de francs en 2007. LE NOUVELLISTE

«Une aide indispensable.»

LÉONARD GIANADDA

PRÉSIDENT DE LA FONDATION
PIERRE GIANADDA À MARTIGNY

La Fondation Gianadda est l'une des bénéficiaires de la Loterie romande. Centre culturel, cette institution présente en permanence d'importantes expositions temporaires. Le 19 novembre dernier, son président, Léonard Gianadda, fêtait les 30 ans de la Fondation. Hier, il soulignait devant la presse l'importance du soutien de la Loterie romande. «Nous avons un budget de l'ordre de huit à

dix millions de francs par année. Les subventions communales, cantonales et fédérales confondues représentent le 1,5% de la somme totale. Je dois donc trouver le reste du financement. L'aide des amis et des sponsors nous est donc indispensable», affirme-t-il.

La Loterie romande a indéniablement contribué au développement de la Fondation. LF



«Essentiel pour poursuivre nos activités.»

ISABELLE MILLIOUD

RESPONSABLE DU CFXB
DE SOINS PALLIATIFS À DOMICILE

Le centre François-Xavier Bagnoud (CFXB) offre des soins palliatifs à domicile à toute personne résidant en Valais central. Le CFXB est également l'un des bénéficiaires de la Loterie romande. L'aide du centre s'adresse aux malades en phase irréversible lorsque la médecine curative se révèle impuissante. Isabelle Mil-

lioud, responsable du CFXB, a témoigné hier devant la presse de l'importance de ce soutien financier. «*En 2007, l'important engagement de la Loterie romande nous a permis de poursuivre nos activités auprès des patients. En parallèle, une réflexion et des négociations ont été menées avec les pouvoirs publics. Au début de l'année 2008, l'Etat du Valais a décidé de prendre en charge trois cinquiè-*

mes des dépenses retenues du CFXB. Le reste sera couvert par FXB et par la recherche de fonds», explique Isabelle Milliod. LF

